

COUR SUPRÊME DU YUKON

DIRECTIVE DE PRATIQUE N° 47

Comment s'adresser au tribunal

On peut s'adresser aux juges en utilisant les expressions suivantes : Monsieur/Madame le/la Juge ou Votre Honneur.

En anglais, les ordonnances peuvent toujours faire mention, selon le cas, des expressions «Madam Justice» ou «Mr. Justice».

Juge Veale
17 avril 2009